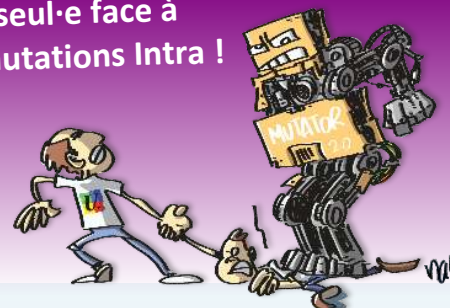


Ne restez pas seul·e face à  
la machine des mutations Intra !

# Spécial mutations EPS INTRA 2022



## LE SNEP-FSU À VOS CÔTÉS, AU QUOTIDIEN !

Les enseignant·es d'EPS savent que le SNEP agit sur le terrain pour l'amélioration des conditions de travail de chacun·e en demandant la création, le maintien de plus de postes en établissement dans toutes les instances décisionnaires, car cela contribue à défendre le droit à mutation de tous les collègues, mais aussi à la qualité des affectations et, in fine, du service public d'éducation.

Les militant·es et les élu·es du SNEP-FSU oeuvrent au quotidien afin de promouvoir et de défendre la profession et la discipline, afin d'améliorer la qualité du service public rendu en EPS et pour le sport scolaire.

Alain BILLY



06 18 54 76 66 – [corpo-rennes@snepsfu.net](mailto:corpo-rennes@snepsfu.net)

### UN CONTEXTE DIFFICILE

La loi de « transformation de la fonction publique » de 2019 a supprimé la grande majorité des compétences des commissions administratives paritaires (CAPA), cadre pourtant essentiel de la transparence dans la Fonction Publique depuis la Libération.

Dès 2020, le 1<sup>er</sup> mouvement sans CAPA s'est révélé erroné, opaque et dont la sincérité était à mettre en cause tant les informations données par l'administration étaient pour le moins incomplètes...

Un mouvement qui isole les demandeur·ses.

Le travail et l'expertise du SNEP demeurent !

### MOUVEMENT INTRA EN EPS : LE SNEP-FSU À VOS CÔTÉS

Avec plus de 39 postes rendus par notre académie et le passage des stagiaires lauréats du CAPEPS à plein-temps, les créations de poste en EPS seront sans doute très insuffisantes au regard du nombre d'enseignant·es d'EPS titulaires qui souhaiteraient demander une mutation.

Bien que ce pouvoir ait tout fait pour nous sortir du jeu et laisser les collègues seul·es face aux décisions de l'administration, vos élu·es et militant·es du SNEP-FSU Bretagne seront à vos côtés pour vous conseiller dans vos choix (formulation des vœux, constitution du dossier), contrôler avec vous la justesse des éléments de votre dossier et vous accompagner tout au long de la procédure y compris dans votre dialogue avec l'administration voire, le cas échéant, dans la procédure de Recours (contestation du barème et/ou du résultat défavorable).

Plus que jamais, il s'agira de ne pas commettre d'erreurs !

### STAGE SYNDICAL « SPÉCIAL INTRA » LE VENDREDI 18 MARS 2022

Pour la phase intra académique, le SNEP-FSU est présent pour vous aider à tous les stades des opérations du mouvement, pour répondre à vos questions, vous défendre chacun·e au mieux en respectant l'équité entre toutes et tous.

Les militant·es élu·es de chaque département seront présent·es et à votre écoute lors du stage syndical, « spécial intra », que le SNEP-FSU organise le vendredi 18 mars, moment incontournable pour comprendre les mécanismes et les procédures du mouvement en EPS.

INSCRIPTION AU STAGE MUTATION VIA LE  
SITE ACADÉMIQUE DU SNEP-FSU RENNES

[snepsfu-rennes.net](http://snepsfu-rennes.net)



L'activité militante concrétisée par ce bulletin, les contacts, le stage, s'appuie exclusivement sur les cotisations syndicales que versent volontairement les adhérent·es.

Toutes les informations nécessaires au suivi de votre demande sont à télécharger sur le site du SNEP-FSU :



[snepsfu-rennes.net](http://snepsfu-rennes.net)

|   | CAPA Profs et Co EPS                                    | Vos élu·es   | CAPA Agrégé·e-s   |
|---|---|--|---|
| 2 | <br>Virginie GAVIC<br>Col J. MONNET<br>BROONS           | <br>Julien LE CAER<br>LP R. PARS<br>ROSTREVEN                    | <br>Catherine OIZEL<br>Col J. PREVERT<br>GUINGAMP             |
| 2 | <br>Alain BILLY<br>Col L'YROISE<br>BREST                | <br>Benoit LE GLEAU<br>Col JM LE BRIS<br>DOUARNEZ                | <br>Frédéric BIOTTEAU<br>Col E. GUILLEVIC<br>SI-JEAN-BREVELAY |
| 9 | <br>Philippe LE BEARE<br>Col TOLR D'AUVERGNE<br>QUIMPER | <br>Lindu VESCHETTI<br>LP P. SERLISIER<br>D'ARHAIS-FOUGUER       | <br>Marie LE MOIGNE<br>LP CHAPTAL<br>QUIMPER                  |
| 5 | <br>Fanny MOUTON<br>Col KRFRATRECH<br>LORIENT           | <br>Olivier LEROY<br>Col KRFRATRECH<br>LORIENT                   | <br>Hélène LE VERGER<br>LP J. LAURES<br>HERNES                |
| 6 | <br>Anne COURTET<br>Col J. LANDRY<br>RENNES             | <br>Estelle LECHARDEUR<br>Col LES HAUTES D'URMES<br>RENNES       | <br>Solène MERLE<br>Col J. PERRÉ<br>SCAER                     |
| 3 | <br>Guillaume CHICOT<br>Lyc S VITIL<br>LIFRE            | <br>Jean-Louis GROSSARD<br>Col T. PIERRÉ<br>FOUGÈRES             | <br>Raphaël LE CAM<br>SUAAPS (RENNES 2)<br>RENNES             |
| 5 |   | <br>Laurent LE FLECHER<br>Col G. FRANCOIS<br>BREAL SOUS-MONTFORT |   |



Je m'engage !  
J'adhère au SNEP-FSU

Intra 2022